

Conseil Municipal du 18 juin 2015

Compte rendu

PRESENTS : Michèle BEUZIT, Hervé ST JALM, Albert LOZAC'H, Jean Paul MORVAN, Annick POYET, Aurélien LE GUILCHER, Vanessa ROUSVOAL, Morgane LEGLAND, Jörg TWARZ, Ghislaine PORCHER

ABSENT : Guillaume GERARD, excusé

BILAN ENERGETIQUE

Présentation par Eric MINGANT, conseiller HEOL, du Bilan actuel « Energies et Eau », des bâtiments communaux, des véhicules communaux et du réseau Eclairage Public, réalisé à partir des factures de 2012, 2013 et 2014.

Les élus ont maintenant un point de départ pour réfléchir et apporter des améliorations sur les critères énergétiques et thermiques et la gestion de l'eau.

TRAVAUX DE VOIRIE 2015

2 entreprises ont répondues : EUROVIA et COLAS. L'ouverture des plis a eu lieu le vendredi 22 mai 2015 :

Proposition EUROVIA	59 342,00 HT	
Proposition COLAS	53 888,55 HT	variante rugoville 49 888,55 HT

Le conseil municipal, vu le rapport présenté, retient l'entreprise COLAS pour un montant de 49 888,55 € HT. Commencement du chantier début juillet.

Les travaux consistent à effectuer un enrobé sur la voie qui dessert les nouveaux logements locatifs et la pose d'un revêtement Rugoville sur la voie qui dessert Glaharé et enrobés sur 450 m².

TRAVAUX DE PEINTURE ET REVETEMENT DE SOL A LA MAIRIE

Après avoir examiné les 3 devis,

PENNEC Jean Louis Morlaix	3 742,10 HT
La Laborieuse Morlaix	6 440,42 HT
LE ROUX Jean Jacques Plouigneau	4 632,63 HT

Le conseil décide de confier les travaux de peinture (secrétariat, hall d'entrée cage d'escalier) et pose d'un revêtement de sol (secrétariat, bureau du maire) à l'entreprise Jean Jacques LE ROUX. Les travaux seront effectués en Octobre.

Le conseil fait le choix de la pose d'un carrelage dans le hall d'entrée.

LOTISSEMENT PARK BRAS

Après lecture du courrier expliquant les raisons du désistement concernant la construction sur le Lot n° 7, et conformément à l'article 14 du règlement du lotissement, le conseil fait l'acquisition dudit Lot de 823 m² au prix d'achat initial sans les frais, soit 4 115 €.

Ce lot sera remis à la vente.

Contact sera pris avec Maître COEFF pour les formalités.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le conseil décide le versement des subventions suivantes :

ADMR Guic et Douron 300 €

Voyage Collège de Guerlesquin Séjour en Espagne 2 élèves x 50 € = 100 €
(versement direct aux familles)

Lecture du courrier de l'amicale des parents d'élèves de l'école de Botsorhel qui sollicite une aide financière pour l'organisation de la classe de mer à Santec en Juin 2015. Accord pour le versement de 200 €.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC EAU POTABLE

Morlaix communauté relance le transfert de compétence Eau qui devrait aboutir pour fin 2017.

Le contrat d'affermage qui lie la commune à la Saur arrive à terme le 1^{er} mars 2016.

Le Code général des Collectivités territoriales autorise la prolongation d'un contrat de délégation par la passation d'un avenant concessif d'une durée de 2 ans.

Le conseil autorise le maire à mettre en place cet avenant qui permettra de faire la jonction avant le transfert de compétence.

CHANTIER EOLIEN

Le démarrage du chantier pour la construction des 5 éoliennes au lieu-dit Kermadéen a eu lieu le 1^{er} avril 2015.

Cette réalisation va demander le passage de convois spéciaux dans le centre bourg. Pour permettre la circulation de ces convois, un aménagement provisoire devra être réalisé place de l'église : enlèvement des jardinières et des plots, une partie de la place sera interdite au stationnement. Cette réglementation sera effective à compter du 27 juillet et jusqu'au 10 octobre 2015.

La circulation sera interdite sur la VC 4 entre le croisement calvaire de Kerlosser et la croix de Guerguiniou à compter du 1^{er} juillet et jusqu'au 10 octobre 2015. Une déviation sera mise en place.

LOGEMENT COMMUNAL

Le Logement est loué à compter du 15 juin à Madame Sophie MORVAN.